



Rapport d'activité

2025

Grandir ensemble en milieu carcéral
Association loi 1901, reconnue d'intérêt général

Tél. : 01.80.88.96.35
courriel : grandir.ensemble.emc@gmail.com
www.grandir-ensemble-en-milieu-carceral.org

Sommaire

1. Présentation de l'association.....	2
1.1 Dans l'intérêt supérieur de l'enfant.....	2
1.2 Un projet initial basé sur des données clés.....	3
1.3 Des valeurs partagées avec des professionnels au service des familles et des professionnels.....	4
1.4 Nos lieux d'intervention.....	4
1.5 Une évolution qui permet de prospérer.....	4
2. Les « Parcours d'accompagnement à la parentalité ».....	5
2.1 Au Centre Pénitentiaire Sud Francilien (CPSF) Réau (77).....	6
a) Auprès des mères incarcérées.....	6
b) Auprès des pères incarcérés.....	6
c) L'aménagement des parloirs.....	7
2.2 Au Centre de Détention de Melun (77).....	7
2.3 Au sein de la Structure d'Accompagnement à la Sortie (SAS) de Meaux (77).....	8
2.4 A la Maison d'Arrêt pour Hommes (MAH) de Fleury-Mérogis (91).....	10
2.5 A la Maison d'Arrêt pour Femmes (MAF) de Versailles (78).....	11
2.6 Un nouvel outil de médiation.....	12
2.7 En conclusion.....	13
3. L'accompagnement en nurserie carcérale.....	13
4. Nos actions auprès des Personnels Pénitentiaires.....	16
4.1 Chiffres clés et déploiement.....	16
4.2 Des thématiques ancrées dans la réalité du terrain.....	16
4.3 De la sensibilisation à l'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP).....	17
5. Nos actions en interne.....	17
5.1 Une journée de regroupement annuel.....	17
5.2 Des temps en commun pour une réflexion toujours en mouvement.....	17
6. Développer des partenariats dans l'intérêt des familles.....	18
6.1 Nos partenaires financiers.....	18
6.2 Nos partenaires institutionnels.....	18
a) Des partenaires ressources pour les familles.....	18
b) Une collaboration dans la formation des étudiants.....	18
c) Présence au Conseil d'Évaluation du CPSF Réau.....	19
d) Un article dans « Réau Info ».....	19
e) Act'Ice - un partenariat essentiel pour développer l'association.....	19
f) Des partenaires essentiels pour nous réunir en équipe.....	20
7. Les outils de communication de l'association.....	21
8. Les projets à venir en 2026.....	21
8.1 Un suivi des parents accompagnés.....	21
8.2 Auprès du personnel pénitentiaire.....	22
8.3 Auprès des partenaires.....	22
8.4 Auprès de l'équipe de l'association.....	22

1. Présentation de l'association

1.1 Dans l'intérêt supérieur de l'enfant

L'association *Grandir Ensemble en milieu carcéral* a été créée le 1^{er} août 2023 à la suite de nombreuses recherches et rencontres. En effet, beaucoup de dispositifs existent pour accompagner la parentalité sous toutes ses formes, mais très peu de dispositifs existent pour prendre soin du lien et accompagner bébés/enfants et leurs parents incarcérés par des professionnels de l'enfance.

Durant l'incarcération, qu'il s'agisse des femmes enceintes (qui ont une décision à prendre concernant l'accueil de leur enfant à naître), des mères détenues avec leur bébé en nurserie, des parents incarcérés sans leur(s) enfant(s) ou encore des surveillants pénitentiaires qui interviennent à leurs côtés, peu de choses sont pensées et proposées sur les plans éducatif et pédagogique.

Au regard de toutes les informations recueillies, des visites faites et des personnes rencontrées, l'association s'est donnée plusieurs missions :

- **Accompagner les mères enceintes**, dans l'intérêt d'un accueil et d'une rencontre de qualité avec l'enfant à venir.
- **Accompagner les mères avec leur bébé** (en nurserie) dans la construction du lien mère/enfant dans des conditions atypiques et de solitude maternelle. L'accompagnement est tant pour l'enfant (sur les aspects de développement affectif, cognitif, moteur, social, etc.) que pour la mère (observer ensemble le développement de l'enfant, (re)valoriser la compétence parentale, transmettre des informations sur les besoins de l'enfant, etc.).
- **Accompagner les parents détenus sans leurs enfants**. Tout enfant a le droit et a besoin d'un parent qui répond à ses besoins de façon ajustée. Que ce soit en milieu ouvert (c'est au quotidien que se jouent le lien et la relation parent/enfant) ou en milieu fermé, nous accompagnons les parents à mieux identifier les besoins de leur(s) enfant(s) pour mieux y répondre de leur place et dans la perspective de leur retour à leurs côtés à la sortie de détention.
- **Accompagner et former les personnels pénitentiaires** afin de leur permettre d'appréhender plus finement les enjeux affectifs et relationnels des parents avec leur bébé/enfant, tout en conciliant leurs missions et la relation surveillant/détenu(e) dans un contexte plus ajusté.
- **Aider/soutenir l'aménagement des espaces réservés aux rencontres parent/enfant**. Il est indispensable pour les enfants, quelque soit leur âge, de pouvoir disposer de jouets ou jeux qui vont favoriser le contact et la relation avec ce parent qu'il retrouve dans un contexte si particulier. L'enfant joue par plaisir, certes, et cela lui permet également de développer ses compétences cérébrales, motrices et affectives. Il permet également au parent de valoriser les compétences de son enfant ce qui a un double avantage ; le parent joue son rôle éducatif et l'enfant construit son estime de soi sous le regard et l'attention de son parent qui lui manque tant au quotidien.

Toutes ces missions ont comme points communs le souci de :

- La prévention : selon John Bowlby, la prévention est préférable à la guérison lorsqu'il s'agit de l'attachement entre l'enfant et le parent. Des soins attentionnés, une réponse sensible aux besoins de l'enfant et une relation d'attachement sécurisante dès le départ peuvent éviter de nombreux problèmes émotionnels et sociaux ultérieurs à l'enfant et à l'adulte en devenir.
- La réinsertion sociale : penser sa parentalité, le bien-être de son enfant, amène le parent à se questionner sur lui. Réfléchir aux transmissions générationnelles reçues, ce que l'on veut pour son enfant dépend aussi de soi. Ainsi, cela permet de faire bouger les représentations et participe à la réinsertion en tant que citoyen.

De ce fait, accompagner les parents en milieu carcéral ainsi que le personnel pénitentiaire nous paraît primordial pour **permettre au lien parent-enfant d'exister dans les meilleures conditions possibles et d'assurer à l'enfant une construction d'estime de soi solide sur laquelle s'appuyer plus tard.**



1.2 Un projet initial basé sur des données clés

La création de l'association s'est basée sur différentes recherches scientifiques, académiques et expérientielles, ainsi que sur des données chiffrées.

Au 31 mars 2022, on comptait en France environ 85 136 détenus incarcérés, dont 3,6% de femmes, soit 3 056 femmes.

100% des femmes incarcérées ont subi des violences conjugales (OIP, juin 2023).

75 % des personnes sortant de prison ont subi des traumatismes majeurs durant leur enfance. (*Étude Santé Mentale en Population Carcérale Sortante, 2023-2024*)

Sur le territoire français il existe environ 100 places réservées à l'hébergement des mères incarcérées avec leurs enfants jusqu'à l'âge maximal de 18 mois.

Chaque année, environ 70 000 enfants sont concernés par l'incarcération de l'un de leurs parents (2015).

Les enfants de parents détenus ne viennent pas tous au parloir. Ainsi, 38.1% d'entre eux ne s'y rendent « jamais », 20.4% y vont « parfois ».

A l'inverse, 23.3% y viennent « toujours » et 18.2% « souvent ».
(*Enquête menée par l'UFRAMA, 2017*)

C'est à partir de ces constats que l'association souhaite agir afin de minimiser l'impact de la séparation et du milieu carcéral sur le développement de l'enfant.

1.3 Des valeurs partagées avec des professionnels au service des familles et des professionnels

Les missions de *Grandir Ensemble en milieu carcéral* reposent sur des valeurs communes à tous les intervenants professionnels, bénévoles et membres de l'association : une écoute active et ajustée à chaque personne, chaque situation ainsi que le respect de la parole de chacun avec la vision du monde qui lui est propre.

Parce que l'association aspire à apporter un accompagnement de qualité, elle s'appuie sur une expertise de champs pluridisciplinaires et fait appel à différents corps professionnels qui partagent des valeurs communes.

Ainsi ce sont une vingtaine de professionnels du champ de la petite enfance et/ou de la protection de l'enfance qui œuvrent ensemble : éducatrices de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, psychomotriciennes, psychologues, infirmière-puéricultrices et infirmière-sophrologue.

1.4 Nos lieux d'intervention

C'est par la rencontre avec le Directeur SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) de Seine et Marne en janvier 2024 que nous avons commencé nos actions en mai 2024 au CPSF Réau, puis au Centre de Détention de Melun et en milieu ouvert à La Rochette.

Depuis nous nous sommes développés grâce au soutien complémentaire de la DISP de Paris (Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires).

Aussi, nous sommes intervenus en 2025 :

- au CPSF Réau : en nurserie carcérale, au CDF (centre de détention pour les femmes) et au CDH (centre de détention pour les hommes),
- au centre de détention de Melun,
- au sein de la structure d'accompagnement à la sortie (SAS) de Meaux,
- à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis,

et enfin, à la maison d'arrêt de Versailles.

1.5 Une évolution qui permet de prospérer

Cette année l'association a accueilli de nouveaux intervenants qui ont suivi une formation initiale sur le milieu carcéral et ces conditions de parentalité si atypiques, bienvenue à eux !

De plus, nous nous sommes dotés de nouveaux outils bureautiques et comptables afin de suivre au mieux le développement de l'association et mettre en œuvre notre projet dans sa globalité dans de meilleures conditions.

2. Les « Parcours d'accompagnement à la parentalité »

Pour accompagner les parents incarcérés sans leurs enfants, nous avons élaboré un « Parcours d'accompagnement à la parentalité ».

En effet, comme indiqué dans notre projet, nous croyons fermement que tout parent doit pouvoir bénéficier d'accompagnement dans sa parentalité s'il en exprime le besoin, en particulier dans les milieux isolés.

De ce fait, il nous paraît tout aussi important de pouvoir proposer des accompagnements éducatifs et pédagogiques aux parents en milieu carcéral (milieu ouvert et fermé).

Mieux informés et outillés sur la question du lien parent/enfant et des effets de la séparation sur les liens, ils pourront aborder plus sereinement les retrouvailles avec leurs enfants au parloir ou lors de leur sortie de détention à domicile ou en structure d'accueil dans le cadre de la protection de l'enfance.

Ces Parcours sont destinés à des groupes de 7 parents maximum à raison de 2h par semaine, pendant 6 semaines.

Loin de nous l'idée de leur prodiguer des conseils ou des injonctions sur quoi faire avec leur(s) enfant(s), mais plutôt leur transmettre nos savoirs académiques, scientifiques et expérientiels pour qu'ils se saisissent à leur tour de ces savoirs et qu'ils les adaptent en fonction de leur(s) enfant(s), leurs valeurs familiales etc.

Différentes thématiques y sont abordées : le regard porté sur l'enfant au travers de l'histoire, les neurosciences, les besoins physiologiques et les besoins fondamentaux de l'enfant nous ont permis de parler de sécurité affective, et également l'importance du jeu dans le développement du jeune enfant et à tout âge.



Exemples d'outils utilisés comme support de médiation : powerpoint, vidéos, photos, etc.

2.1 Au Centre Pénitentiaire Sud Francilien (CPSF) Réau (77)

a) *Auprès des mères incarcérées*

Un travail de co-construction a été élaboré avec le SPIP pour penser l'accompagnement d'un groupe de mères incarcérées sans leurs enfants, comme nous l'avons fait en 2024.

Notons que nous n'avons pu mener à bien ce Parcours jusqu'au bout car il s'est arrêté à mi-chemin. En effet, des craintes et des méfiances de mères envers d'autres mères les ont empêchées de continuer à venir aux sessions, de peur que leurs confidences, histoires et vécus ne soient relatés dans les étages. C'est une problématique fréquente en détention du « qu'en dira-t-on », d'autant plus chez les femmes incarcérées pour de longues peines.

Afin de terminer ce Parcours commencé, et valoriser un lien de confiance établi avec l'Association, il est question de revoir les mères du Parcours sous d'autres formes. Ce point est en discussion avec le SPIP et l'Administration Pénitentiaire au moment de la rédaction de ce rapport d'activités.

b) *Auprès des pères incarcérés*

Cette année nous avons eu l'opportunité d'accompagner un groupe de pères au CPSH Réau, grâce à l'appui et au soutien de la Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (DPIP) du CDH.

En effet, un père avait émis le souhait de créer un groupe de paroles de pères afin de parler de leur parentalité et de leurs enfants. La DPIP propose alors à ce père de mettre en place un « Parcours d'accompagnement à la parentalité » avec nous puisqu'elle nous connaissait du fait de nos actions auprès des mères.

C'est alors qu'a eu lieu ce Parcours avec un grand enthousiasme d'un groupe de 6 pères de septembre à novembre 2025.

Ce fut donc :

- 12h d'accompagnement
- Nombre de pères participant au Parcours : 6
- Nombre d'enfants accompagnés, par effet ricochet : 14
- Communication/Lien avec leurs enfants : téléphone, parloir, UVF, et à l'identique : courrier, visio, salle REP.

A l'issue de chaque Parcours les parents remplissent un questionnaire de mesure d'impact dont il ressort que :

- Le parloir est un moment privilégié pour eux ; pour autant il reste contraint par la distance, l'organisation familiale, ou le manque de jeux/jouets pour les enfants.
- Les parents expriment un sentiment de « parentalité en pointillé » dû à la détention.
- Le coût des appels téléphoniques revient comme un obstacle majeur au maintien du lien.
- Les parents soulignent que l'UVF permet de "redevenir un parent normal" (cuisiner, regarder un film ensemble). Cela réduit le traumatisme de la séparation.
- La distance géographique est également citée comme une source de fatigue pour les enfants lors des visites.

Tous sont d'accord avec le fait que ce Parcours leur a permis de mieux comprendre leur histoire et que cela leur sera utile à l'avenir dans les relations avec leurs enfants.

Verbatim : « J'ai peur qu'ils m'oublient ou qu'ils ne me voient que comme une voix au téléphone. »

Points forts : Excellente dynamique de groupe. Ils se sont tous saisis des informations transmises avec beaucoup d'intérêt. Ils étaient soutenant les uns envers les autres avec un bel esprit d'empathie tout le long du parcours. Ils ont même tenu à cantiner le nécessaire pour cuisiner un gâteau à partager tous ensemble à la dernière session. Nous constatons de plus en plus que la question du don et de la dette tient une grande place dans nos accompagnements.

Les participants expriment une meilleure compréhension des besoins fondamentaux de l'enfant (rythme, émotions) et ont partagé des changements éducatifs mis en place durant le Parcours.

Verbatim : « J'ai appris beaucoup de choses. Je comprenais rien sur mon enfant avant. J'observe, je vois comment elle réfléchit maintenant ».

La neutralité des intervenants et l'absence de jugement sont citées comme les conditions ayant permis une parole libre sur des sujets sensibles (échecs, ruptures, autorité).

Un père a souligné l'envie de partager davantage avec d'autres pères incarcérés pour échanger/partager leurs anecdotes et conseils sur comment maintenir les liens malgré la détention. Les autres ont suivi cette envie.

c) L'aménagement des parloirs

Grâce à ce premier travail d'aménagement de l'espace jeux de la nurserie, aux parloirs des femmes en 2024 et aux bonnes relations entretenues avec l'Administration Pénitentiaire et le SPIP, nous sommes actuellement en discussion pour aménager également les parloirs fréquentés par les pères et leurs enfants.

Nous ne manquerons pas de refaire un appel aux dons pour cela.

2.2 Au Centre de Détention de Melun (77)

Comme nous l'indiquions plus haut, et tout comme l'accompagnement des mères, l'accompagnement des pères dans leur rôle de parent a toute son importance lorsque le père est restreint, voire empêché dans l'exercice de sa parentalité par la détention.

Les mêmes modalités d'accompagnement qu'au CPSF Réau ont été appliquées. A savoir, 6 semaines d'accompagnement à raison d'une session de 2h par semaine.

Les mêmes thèmes ont été abordés.

- Ce sont 3 pères cette fois-ci qui ont pu participer au Parcours, identifiés et orientés par les CPIP (Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation).
- Nombre d'enfants accompagnés, par effet ricochet : 7
- Communication/Lien avec leurs enfants : téléphone, parloir et courrier. Pas de visio pour eux. Salle REP inexistante sur ce site.

L'équipe n'étant pas encore formée à l'accueil et l'accompagnement des Auteurs de Violences Sexuelles (AVS), il n'était pas encore possible d'accompagner les auteurs d'infractions à caractères sexuelles, majoritairement présents sur Melun, d'où la taille du groupe de pères plus petite qu'ailleurs. Une formation et une réflexion d'équipe sont prévues en mars 2026.

Témoignage : Parmi les pères accompagnés, l'un d'eux avait suivi le 1^{er} Parcours en 2024 et souhaitait revenir. A l'époque sa fille avait 9 mois, et il a souhaité revenir « car elle a grandi et j'ai d'autres questions » nous a-t-il dit.

« Avant quand je voyais ma fille au parloir l'année dernière, elle était toute bébé. Sa mère la prenait dans les bras et la forçait à aller dans les miens. Je me retrouvais à porter ma petite fille qui pleurait dans mes bras parce qu'elle ne voulait pas venir. Grâce à l'accompagnement suivi l'année dernière maintenant je fais attention à ça et aujourd'hui je sais que c'est important de lui laisser du temps ». Et donc quand sa fille a continué à venir au parloir avec sa femme, sa femme faisait le même geste alors il lui a dit « nan, laisse-là. Il faut que ça aille à son rythme, sinon si on la force là et ben elle ne saura pas dire non plus tard quand on la forcera à faire quelque chose qu'elle ne veut pas ».

Il confiera « ce que j'ai appris l'année dernière m'a beaucoup servi cette année avec ma fille quand on a parlé de la question du consentement avec sa mère ».

A l'issue de chaque Parcours les parents remplissent un questionnaire de mesure d'impact dont il ressort que :

- les parents indiquent avoir davantage conscience de leur posture parentale et de l'impact de leurs réactions sur leurs enfants ;
- les apports sont perçus comme concrets, opérationnels et mobilisables dans leur quotidien familial, à l'unanimité.

Les parents mettent en avant :

- la possibilité de prendre du recul sur leurs pratiques parentales,
- la qualité du cadre proposé, perçu comme non jugeant et sécurisant,
- l'intérêt des échanges collectifs pour normaliser les difficultés rencontrées.

Enfin, tous ont regretté de ne pas avoir à leurs côtés tous les intervenants lors de la dernière session pour partager ce moment convivial avec eux et les remercier.

2.3 Au sein de la Structure d'Accompagnement à la Sortie (SAS) de Meaux (77)

Pour la première fois cette année nous sommes intervenus au sein d'une SAS, lieu le plus pertinent en matière d'accompagnement à la parentalité des parents qui « retrouvent bientôt » leur famille et/ou leurs enfants.

Les SAS sont des dispositifs qui existent depuis peu en Île de France (la première a ouvert en novembre 2023), et sont au nombre de quatre : Osny-Pontoise (95), Meaux-Chauconin (77), Noisy-le-Grand (93) et bientôt dans le Val-de-Marne (94).

Les SAS sont créées comme « Pallier de transition » entre la détention et le retour à la vie civile. Elles ont pour vocation à préparer activement la sortie pour prévenir la récidive et s'adressent aux personnes condamnées dont le reliquat de peine est court (généralement moins de 2 ans). C'est un régime axé sur l'autonomie et la responsabilité ; le but étant de « réapprendre » les gestes du quotidien (gestion du budget, cuisine, démarches administratives, recherches d'emploi, usage du numérique, etc.) dans un environnement moins coercitif qu'une maison d'arrêt classique.

C'est un dispositif avec une présence accrue de partenaires (SPIP, Pôle Emploi, structures de santé, associations) pour lever les freins à la réinsertion (logement, emploi, addictions).

A la SAS de Meaux il y a 180 places et son bâtiment a l'avantage de se distinguer de la Maison d'Arrêt, favorisant ainsi une séparation des flux et une ambiance plus propice au travail de réinsertion.

En 2025 nous avons pu proposer un Parcours auprès de 8 pères, dont l'un a été libérable en cours de Parcours.

- Nombre de pères participant au Parcours : 8

- Nombre d'enfants accompagnés, par effet ricochet : 15
- Communication/Lien avec leurs enfants : par téléphone majoritairement, puis par courrier, en visio et en permission de sortir (plus fréquentes en SAS).

A l'issue du Parcours les parents ont rempli un questionnaire de mesure d'impact dont il ressort que :

- Encore une fois, les apports sur la neuroscience ont fait l'unanimité puis la question d'être parent, et les besoins de l'enfant viennent à égalité avec la question du cadre/des limites/de l'autorité.
- Cadre éducatif et limites : une très large majorité déclare mieux comprendre l'importance du cadre et se sentir davantage en capacité de poser des limites sécurisantes.
- Les pères rapportent une évolution significative de leur posture, avec davantage de réflexion sur leurs réactions et pratiques éducatives.
- Les contenus sont perçus comme concrets, directement applicables et adaptés au contexte de la détention.
- Ici 0 parler pour leurs enfants. Les pères n'assumaient pas la détention, et/ou avaient le souhait de « préserver » leur enfant. Un travail qui s'est installé dès la 1^{ère} session (une première) et qui a aidé plus d'un père.

Verbatim : « Je vous ai vue lundi, je suis resté dans ma cellule jusqu'à vendredi pour réfléchir. J'avais besoin de ce temps-là. Vendredi j'avais une permission. J'ai mis mes 4 enfants en face de moi et je leur ai dit que je ne travaillais pas sur un bateau mais que j'étais en prison. Ils ont pleuré tous les 4, j'ai pleuré aussi ».

- C'est à la SAS de Meaux que le taux fut le plus fort sur la volonté des pères à s'impliquer dans l'éducation de leurs enfants (85 %), notamment concernant le souhait de participer aux décisions importantes (santé, école).

Les questionnaires ont également fait apparaître :

- Une meilleure compréhension du rôle parental pour une majorité des participants.
- Une identification du parcours comme un appui pour la projection parentale à la sortie de détention.

Ici le discours est également très axé sur les rencontres, elles sont plus concrètes pour eux qui sont plus souvent en permission de sortir. Les projections sur l'après sont très prégnantes. Dimension très pragmatique adaptée à la SAS.

- Il y a une urgence émotionnelle plus marquée : la peur de ne plus être reconnu par l'enfant après une période d'absence. Ce qui engendre une diminution de l'anxiété liée à la reprise de la vie commune et aux responsabilités éducatives.
- Les parents craignent le « choc du retour » et leur capacité à reprendre leur place au sein du foyer.

Grâce au soutien de la DISP de Paris nous avons pu faire 2 Parcours supplémentaires :

- à la MAH de Fleury-Mérogis (91) et
 - à la Maison d'Arrêt pour Femmes de Versailles (78)
-

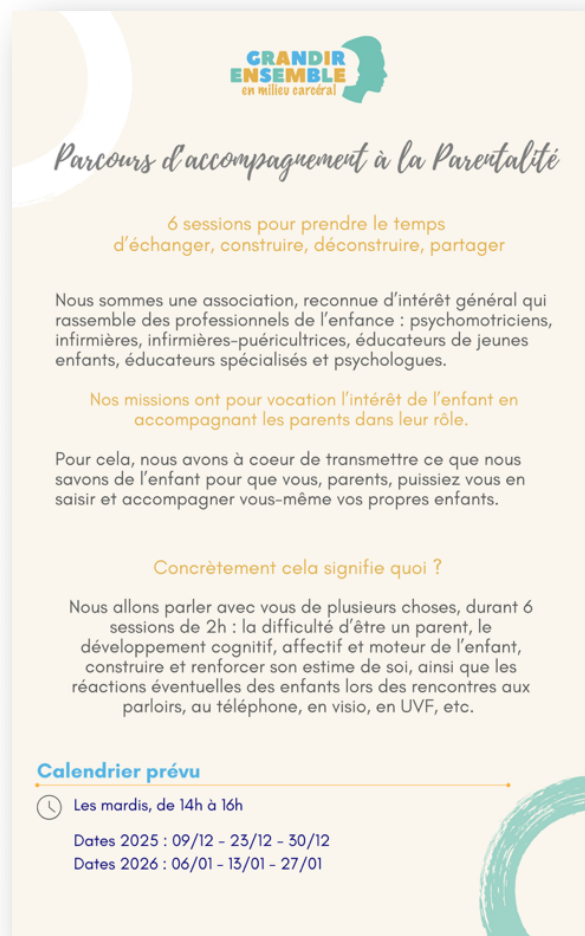
2.4 A la Maison d'Arrêt pour Hommes (MAH) de Fleury-Mérogis (91)

Ici encore ce fût une première fois pour l'association d'intervenir auprès des pères à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, à la demande et grâce au soutien de la DISP de Paris.

Nous avons pu réunir les personnes intéressées par le « Parcours d'accompagnement à la parentalité » et leur expliquer en quoi cela consistait, les modalités d'accompagnement, etc.

En présence de l'Officier du bâtiment concerné, nous avons donc reçu tous les pères intéressés et orientés par les CPIP, dont l'un était libérable sous peup. Tous ont souhaité y participer.

Nous remercions encore l'Officier du bâtiment pour son soutien et le DPIP en charge du bâtiment sans qui tout cela n'aurait pu être possible.



**GRANDIR
ENSEMBLE**
en milieu carcéral

Parcours d'accompagnement à la Parentalité

6 sessions pour prendre le temps
d'échanger, construire, déconstruire, partager

Nous sommes une association, reconnue d'intérêt général qui rassemble des professionnels de l'enfance : psychomotriciens, infirmières, infirmières-puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés et psychologues.

Nos missions ont pour vocation l'intérêt de l'enfant en accompagnant les parents dans leur rôle.

Pour cela, nous avons à coeur de transmettre ce que nous savons de l'enfant pour que vous, parents, puissiez vous en saisir et accompagner vous-même vos propres enfants.

Concrètement cela signifie quoi ?

Nous allons parler avec vous de plusieurs choses, durant 6 sessions de 2h : la difficulté d'être un parent, le développement cognitif, affectif et moteur de l'enfant, construire et renforcer son estime de soi, ainsi que les réactions éventuelles des enfants lors des rencontres aux parloirs, au téléphone, en visio, en UVF, etc.

Calendrier prévu

🕒 Les mardis, de 14h à 16h

Dates 2025 : 09/12 - 23/12 - 30/12
Dates 2026 : 06/01 - 13/01 - 27/01

*Document remis aux pères
lors de la réunion collective*

C'est ainsi que 7 pères ont commencé le Parcours avec nous, dont un a été libéré en cours de Parcours. Les thèmes habituels ont été abordés.

- Nombre d'enfants accompagnés, par effet ricochet : 12
- Communication/Lien avec leurs enfants : téléphone et courrier.
Pas d'espaces familiaux sur ce site.

Les thèmes qui ont fait l'unanimité :

- Quels sont les besoins de l'enfant ?
- Règle, cadre et autorité.
- Le cerveau en construction.

L'analyse des réponses libres et du ressenti global montre un impact profond :

- Une prise de conscience comportementale : Les pères expriment avoir appris des choses essentielles pour « reprendre le bon chemin ». Il y a une volonté marquée de sortir d'un schéma d'absence pour redevenir un acteur éducatif structurant (intérêt pour le cadre et l'autorité).
- Une remarque qualitative forte souligne que ce type de programme « devrait être plus pratiqué dans les prisons françaises ». Cela témoigne d'un manque de ressources similaires et d'une forte valorisation de l'accompagnement proposé.
- Le sujet de l'alimentation a été cité comme une thématique supplémentaire souhaitée par les parents, montrant un intérêt pour les aspects très concrets de la vie quotidienne de leurs enfants. C'est une thématique qui revient souvent sur les besoins exprimés par les parents globalement sur tous les Parcours.
- 100 % des répondants se sont sentis pleinement soutenus par l'association, ce qui a favorisé une libération de la parole et une meilleure introspection.

Ici, le Parcours touche des pères jeunes, souvent seuls dans leur parentalité, qui utilisent cet espace pour reconstruire une autorité ajustée et une meilleure compréhension de leurs enfants qu'ils ne contactent quasiment que par téléphone.

Il s'avère qu'aucun d'entre eux ne souhaitent voir leurs enfants au parloir ; soit parce qu'ils ne souhaitent pas parler de la détention à leurs enfants (thème longuement abordé lors du Parcours) soit parce qu'ils estiment que les parloirs ne sont pas faits pour recevoir les enfants « *il n'y a rien pour eux, c'est triste, et ils peuvent même pas emmener leurs jouets alors qu'ici il n'y en a pas* », ou encore « *La prison c'est pas un endroit pour eux* », « *C'est trop violent* », « *J'ai honte d'être en prison* ».

Ce Parcours a aussi permis à certains pères de prendre conscience de leur rôle, et des bienfaits que leur parentalité a pu avoir sur leurs enfants.

Verbatim : un père témoigne de son expérience de père de jumeaux (2^{ème} grossesse) « *J'ai pas eu le choix de m'en occuper, donner des biberons, changer les couches... je vois bien maintenant que la relation est différente avec eux. J'avais pas vraiment compris pourquoi, les enjeux de cette présence que je pensais pas si importante* ».

2.5 [A la Maison d'Arrêt pour Femmes \(MAF\) de Versailles \(78\)](#)

Enfin, notre dernier Parcours de 2025 a eu lieu à la MAF de Versailles. Nous n'avions pas pu mettre en œuvre de réunion collective, mais dès le départ un fort intérêt pour le Parcours s'est fait sentir ; 8 mères intéressées pour 7 places.

Nous avons fait le choix de toutes les accueillir. Il s'avère que lors de la session suivante elles n'étaient plus que 7, l'une d'elle ayant été libérée. Puis l'une d'elle ne pourra assister aux deux dernières sessions, ayant commencé un travail au sein de la détention.

C'est une organisation différente ; le Parcours a eu lieu le matin très tôt afin de faciliter l'organisation générale de la détention sur le reste de la journée, ce qui n'a jamais été un frein à leur présence.

- Nombre d'enfants accompagnés, par effet ricochet : 16
- Communication/Lien avec leurs enfants : téléphone et courrier, très peu de parloirs.
Un espace familial existe mais leur est difficilement accessible.

C'est un Parcours qui a demandé une écoute particulièrement attentive aux problématiques vécues en détention qui avaient un réel impact sur la parentalité et la relation mère/enfant.

Verbatim : une mère qui témoigne des effets tant de la surpopulation de sa cellule (elles sont 8 dans sa cellule prévue pour 6) que la mauvaise ambiance : « *C'est difficile de parler avec mon fils au téléphone, non seulement elles entendent ce que je dis mais en plus y'a une vieille qui se moque de*

moi quand je pleure quand j'ai raccroché. J'en viens à me demander si je dois appeler, mais je le fais, ça fait mal ».

L'analyse des verbatims de Versailles révèle une dimension introspective très forte :

- Changement de regard sur l'enfant : Les participantes soulignent que le programme les a aidées à voir leurs enfants autrement. Il y a un passage d'une vision centrée sur le comportement à une compréhension des besoins sous-jacents.
- Compréhension de soi : 100 % affirment que le programme a participé à une meilleure compréhension d'elles-mêmes. Le rôle de parent a réellement servi ici de miroir à leur propre construction en tant qu'adulte.
- Les mères ne voient pas seulement cela comme une occupation en détention, mais comme un outil de transformation pour leurs relations futures.

Verbatim : *« J'ai appris énormément sur le développement de l'enfant. Pour moi nous avons abordé tous les sujets les plus importants. »* ou encore *« Cela m'a beaucoup aidé à mieux comprendre certaines solutions et apprendre à mieux me comprendre et à voir ma fille autrement. »*

Les mères de Versailles semblent davantage dans une recherche de réparation du lien. Elles expriment un désir unanime d'interventions complémentaires pour approfondir les sujets, suggérant que le format actuel ouvre des portes qu'elles souhaitent explorer davantage.

A la clôture de ce Rapport d'activité une réflexion est en cours sur les espaces de rencontre parents/enfants. Les parloirs sont trop exigus et les mères ne souhaitent pas y rencontrer leurs enfants. Un espace a été décoré et aménagé par les détenues avec l'aide d'une association, toutefois cet espace est utilisé uniquement lors de visite des enfants accompagnés par l'ASE, ce qui arrive – selon les détenues – trop peu souvent.

Une visite des parloirs et des échanges sont prévus entre l'association, le SPIP et l'établissement.

Verbatim : témoignage d'une mère qui souhaiterait occuper davantage cet espace : *« quand ma mère elle vient avec les enfants c'est toujours compliqué, c'est trop serré, on est les uns sur les autres, on fait pas grand-chose, ma fille se dispute avec son frère si je lui parle parce qu'elle est jalouse que je ne lui parle pas à elle. Un jour ils sont venus avec un éducateur, on est allé dans la salle familiale et là on a joué, on s'est posé, j'ai fait des dessins avec eux, pas une seule dispute. Même mieux, à la fin on s'est mis dans un fauteuil tous les 4 et on s'est fait un énorme câlin. Au parloir c'est pas possible ça ».*

2.6 Un nouvel outil de médiation

*« Dis-moi et j'oublierai. Montre-moi et je m'en souviendrai.
Implique-moi et je comprendrai »*.*

Cette année, et avec peu de recul et de pratique en cours d'année, nous avons souvent des retours incertains. D'une session à l'autre, lorsque nous demandions aux parents comment ça allait, s'ils avaient eu des questions qui avaient émergé depuis la dernière fois etc. nous avons souvent la même réponse *« les mémos c'est bien, ça nous permet de revoir ce que l'on a fait avec vous, mais vous savez, la mémoire en détention c'est difficile ».*

En effet, les retours de questionnaires sont à 100% satisfaisants sur la pertinence et l'utilité de ces mémos. Pour autant écouter, lire reste une façon passive de mobiliser la mémoire.

* *proverbe chinois repris par Maria Montessori en pédagogie active*

Des post-it qui favorise la capacité de mémorisation

Bien que les échanges avec les parents soient nombreux, riches et instructifs pour les professionnels et les parents, nous avons réfléchi à un autre moyen de mettre la « mémoire active » à l'œuvre.

Aussi, lors de notre réunion de travail d'équipe annuel en septembre, nous avons conclu qu'il serait pertinent de remettre aux parents des post-it à la fin de chaque session. Ces post-it sont proposés aux parents (sans aucune obligation de s'en servir) pour leur permettre de garder une trace de ce qu'ils souhaitent garder en mémoire de la session du jour : une émotion, une image, un dessin, une nouvelle chose comprise, un souvenir revenu, tout ce qu'ils ont envie de garder/graver sur ce moment passé.

A la fin nous les regroupons tous sur une grande feuille et ensemble nous regardons le chemin parcouru « *ah oui je me souviens avoir écrit ça parce que...* » ou encore « *ben dites-donc on a vu tout ça ?* ».

C'est non seulement un moment convivial partagé en fin de session, mais en plus on voit réellement les effets de mettre à l'œuvre une « mémorisation active » car c'est eux qui décidaient quoi retenir.

Tant les neurosciences que les pédagogues nous indiquent bien à quel point être acteur est plus efficient que d'être spectateur ou un simple récepteur.

2.7 En conclusion

Bien que le calendrier fût très serré, l'association a ainsi accompagné :

- 157 parents (dont 35 parents différents),
- 74 enfants,
- 24 professionnels pénitentiaires, et
- 17 intervenants et bénévoles.

Ce qui représente :

- 101h d'accompagnement dans le cadre du « Parcours d'accompagnement à la parentalité »,
- 21h de formation aux personnels pénitentiaires, et
- 16h30 d'accompagnement de l'équipe globale de l'association.

3. L'accompagnement en nurserie carcérale

Lors de nos rencontres avec l'administration pénitentiaire du CPSF Réau nous avons eu connaissance des difficultés de la PMI pour intervenir au sein de la nurserie. Le bébé resté auprès de sa mère sort pour faire ses visites médicales auprès du médecin de la PMI et une infirmière rend visite de temps en temps à la mère. C'est dans une optique de complémentarité de leurs missions que le projet s'est ainsi dessiné.

Ces accompagnements bi-mensuels, par des professionnels de l'enfance, permettent de sortir de l'isolement la mère et son bébé, leur offrant un espace d'écoute. En effet, l'incarcération ne permet pas aux mères d'aborder les questions qui les préoccupent sur leur rôle, les questions concernant leur enfant etc. avec des amis, des parents, des professionnels etc. comme ce serait le cas pour n'importe quel parent d'enfant en bas âge qui aurait des questions/des besoins dans son rôle de parent.

Ces rencontres permettent également d'accompagner le développement des jeunes enfants, sur les plans :

- psycho-affectif,
- psychomoteur,

- cognitif
- et enfin, social.

Cette année nous avons continué l'accompagnement d'une famille que nous connaissions depuis son arrivée en août 2024 et qui vivait seule depuis octobre 2024 suite au départ de la 2^{ème} famille qui occupait la nurserie. Ainsi, nous avons accompagné Mme MP. et son fils Sa. (3 mois) depuis leur arrivée jusqu'à leur départ à la MAF de Fleury-Mérogis en mai 2025. Depuis lors, la nurserie du CPSF Réau est restée inoccupée.

Se retrouvant seuls, et sans possibilité pour le bébé de sortir régulièrement à l'extérieur, nous avons augmenté la fréquence de nos visites d'accompagnement de la dyade en venant une fois par semaine.

Rompre l'isolement total, être une écoute, présents pour la mère et pour l'enfant, avoir une attention particulière au développement de cet enfant se construisant sous le regard d'un seul parent, entouré de peu d'adultes et en l'absence d'autre enfant nécessitait une vigilance particulière.

Sa. avait à ses côtés une mère attentive, aimante et en demande d'informations sur le bon développement de son enfant. Regarder ensemble cet enfant grandir dans un milieu atypique, conjointement, a fait de lui un petit garçon sûr dans ses mouvements, assez serein lors des déplacements de sa mère, mais privé d'interaction avec d'autres enfants avec qui se confronter/apprendre/imiter etc.

Avec d'autres associations partenaires du CPSF Réau tels que la visiteuse de prison, la PMI, la bénévole du Relais Enfants Parents de Montrouge, nous avons cherché des solutions pour permettre à l'enfant des temps en dehors du milieu carcéral ; une crèche ? une assistante maternelle ? etc. mais assurer le transport de l'enfant à chaque déplacement constituait un parcours du combattant impossible à solutionner.

Aussi, la Direction de l'Administration Pénitentiaire et du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du CPSF Réau ont pris conjointement la décision de transférer la mère et son enfant à la MAF de Fleury-Mérogis, dans l'intérêt de l'enfant ; y retrouver d'autres enfants, avoir accès à une micro-crèche etc.

A l'annonce de ce départ, nous avons alors préparé un livret pour la famille en quelques jours. Sur la base de nos différents comptes-rendus internes rédigés à l'issue de chaque visite, nous avons rédigé un livret qui témoigne de son histoire pour sa mère et pour lui, en s'adressant à lui directement. Il nous paraissait important qu'il puisse disposer d'éléments témoignant de ses premiers mois, la détention laissant peu la place à la possibilité de garder une trace de son quotidien.

Ainsi, grâce aux quelques photos que nous avons pu prendre, que la Directrice du CDF a également faites, nous avons pu créer un document qui retrace un bout de son histoire.

4. Nos actions auprès des Personnels Pénitentiaires

En 2025, l'association a franchi une étape clé dans sa mission : sensibiliser et soutenir les professionnels qui côtoient quotidiennement les parents détenus (surveillants, CPIP, personnels de direction, assistants sociaux, etc.).

L'objectif est de créer une culture commune autour de la parentalité pour garantir le respect des besoins de l'enfant, malgré l'incarcération (cf *Rapport d'activité 2024*, p. 17 et 18).

C'est ainsi que vous avons pu proposer une formation dont le thème « Les enjeux de la parentalité » eu un grand succès.

4.1 Chiffres clés et déploiement

- 3 sessions de formation ont été réalisées sur 3 sites, au profit d'équipes différentes mélangées provenant du CPSF de Réau, et des maisons d'arrêt de Versailles, de Fresnes et de Fleury-Mérogis.
- 23 professionnels initiés aux « Enjeux de la parentalité ».
- Un public pluridisciplinaire : assistantes sociales, capitaines, CPIP, DPIP, surveillants, et psychologue de la Mission de Lutte Contre la Radicalisation Violente.
- Taux de satisfaction : une très large majorité des participants a salué la qualité des échanges et l'accessibilité des apports théoriques (notations moyennes de 4/5 et 5/5).

Verbatim : Témoignage d'une cadre pénitentiaire : « *C'est une vraie richesse de mixer des fonctions et des lieux différents. Cela permet de faire du "commun" : quelle que soit notre fonction, nous sommes tous concernés par la parentalité de la personne détenue.* »

Ou encore, d'un surveillant : « *Cette journée m'a permis de voir les choses autrement. On est au quotidien avec les détenus, mais on ne perçoit pas toujours l'impact de nos paroles ou de nos silences sur leur rôle de parent. Il est essentiel que nous soyons formés à tout cela.* ».

4.2 Des thématiques ancrées dans la réalité du terrain

Nos interventions ont permis d'aborder des enjeux complexes qui chahutent les représentations des professionnels :

- Le processus du devenir parent en détention : comprendre comment la prison impacte la fonction parentale.
- La gestion des non-dits et de la honte : comment accompagner le parent pour qu'il puisse mettre des mots justes sur sa situation auprès de son enfant (éviter le mensonge « protecteur ».)
- La posture professionnelle : développer l'empathie tout en restant dans son cadre de mission, notamment face à la détresse des mères isolées ou aux problématiques liées aux violences intrafamiliales.

Verbatim : Un participant a conclu la journée de formation « *Je me sens désormais plus à l'aise pour aborder le sujet de la parentalité avec les pères, là où j'avais tendance à changer de conversation par crainte de ne pas savoir répondre.* ».

4.3 De la sensibilisation à l'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP)

Le bilan de l'année 2025 souligne une prise de conscience essentielle : la formation ne suffit pas. Les personnels ont exprimé le besoin de partager les situations vécues et de lever les freins institutionnels (manque de temps, cloisonnement avec l'ASE, limites de la fiche de poste).

C'est un axe de nos missions que nous nous étions fixées et qui n'avait pu avoir lieu jusque-là. Grâce au soutien de la DISP de Paris, ce dispositif a été acté, mais n'a pu être mis en place en 2025, faute d'agendas, mais il le sera en 2026.

5. Nos actions en interne

5.1 Une journée de regroupement annuel

Au sein de l'association nous avons pris le parti de nous réunir tous ensemble (intervenants, bénévoles) chaque année afin de continuer à penser nos accompagnements, nos supports et plus généralement continuer à remettre en question nos actions et se former encore et toujours.

Cette année c'était en septembre avec un programme riche qui a découlé sur de nouvelles mises en œuvre (notamment les post-it – cf. p.13) et de nouvelles perspectives de formation pour répondre aux besoins de développement de l'association qui auront lieu en 2026.



Le reste de l'équipe est caché derrière l'appareil ;)

5.2 Des temps en commun pour une réflexion toujours en mouvement

Depuis l'entrée en vigueur du décret d'août 2021, l'article R2324-37 du Code de la Santé publique rend obligatoire l'analyse de pratique professionnelle (APP) dans les structures de la petite enfance.

En effet, sans un espace dédié à la parole sur les pratiques et postures professionnelles, le risque réel de jugement et manque d'altérité est fort.

Les temps d'Analyse de Pratique Professionnelle (APP) permettent aux professionnels de l'enfance d'échanger sur leurs expériences, d'identifier les points forts et les points faibles de leur pratique quotidienne et de mettre en lumière les améliorations possibles.

De plus, notamment dans un cadre associatif, cela permet de renforcer la cohérence des pratiques au sein des intervenants et de s'accorder sur un sens commun aux interventions.

A forte raison en milieu carcéral où la parentalité est empêchée, où les protocoles ne sont pas de notre quotidien et où les fonctionnements institutionnels ne sont pas connus de tous.

Ainsi, les intervenants et bénévoles ont pu bénéficier de plusieurs sessions d'APP accompagnées par la psychologue Charlotte Haguener qui a une longue expérience en milieu carcéral.

6. Développer des partenariats dans l'intérêt des familles

6.1 Nos partenaires financiers

Nos actions 2024 ont été soutenues financièrement par :

- la CAF de Seine et Marne,
- le SPIP de Seine et Marne,
- la DISP de Paris,
- et la Délégation Régionale Académique Jeunesse, Engagement et Sports (DRAJES) d'Ile de France.

En complément, nous avons également reçu des dons de l'entreprise Unikalo, venus renforcer ces soutiens.

Un grand merci à eux pour leur soutien tant auprès des bénéficiaires de nos actions qu'en interne, sans qui tout cela n'aurait pu être possible !

6.2 Nos partenaires institutionnels

a) Des partenaires ressources pour les familles

Tout ce travail d'accompagnement des parents, des équipes pénitentiaires et des membres de l'association ne peut se faire seul.

Plusieurs associations interviennent autour de rencontres parents/enfants. Ce sont aujourd'hui des partenaires essentiels pour mener à bien notre projet d'actions innovantes qui n'est assuré par aucune structure à ce jour.

Nous remettons à tous un livret d'orientation sur lesquels s'appuyer pour continuer cet accompagnement parental : Papoto, l'Institut de la Parentalité, l'Uframa, May, Ensemble pour la petite enfance, Les pâtes au beurre, les réseaux REAAP de la CAF, l'UDAF, la PMI et différentes structures d'accompagnement à la parentalité en Ile de France, dont l'EPE.

Cela permet tant aux parents qu'aux personnels pénitentiaires d'être moins démunis en matière de soutien et de ressources parentales.

b) Une collaboration dans la formation des étudiants

Grâce à la pertinence et l'intérêt que suscite notre projet dans sa globalité, nous avons développé un partenariat avec le centre de formation EFPP de Paris qui a à cœur de sensibiliser les futures professionnels Éducateurs de Jeunes Enfants (EJE) à l'accompagnement de la parentalité en milieu carcéral.

Que ce soit en crèche, ou tout autre structure de la protection de l'enfance, à la sortie de la formation ou durant la fin de formation, les EJE pourraient être amenés à accompagner des parents ayant été placés sous main de justice (sortis de détention ou pris en charge en milieu ouvert).

Il est donc important qu'ils soient outillés pour faire un pas de côté sur leurs représentations et étayer leurs connaissances d'une parentalité atypique. C'est ainsi que les étudiants de 3^{ème} année découvrent l'accompagnement à la parentalité en milieu carcéral à nos côtés.

c) Présence au Conseil d'Évaluation du CPSF Réau

En septembre, nous avons été invités à assister au Conseil d'Évaluation du centre pénitentiaire sud francilien Réau. Ce fût l'occasion d'écouter tant les dynamiques de travail de chacun que pour nous la possibilité de présenter nos actions au sein de leur établissement.

Une trentaine de personnes présentes, le médecin de l'établissement, le sous-préfet (qui tenait la séance), la gendarmerie, le procureur, le président du tribunal, le maire de Réau, le chef d'établissement, la responsable du secteur CNE/UAT, DPIIP, la Directrice de la DISP de Paris, et plusieurs partenaires : Éducation Nationale, visiteur de prison, association sur l'aide au retour à l'emploi, France Travail, et la mission locale.

Merci pour à eux pour cette invitation et ce partage très intéressant.

d) Un article dans « Réau Info »

Lors du conseil d'évaluation de Réau nous avons été approchés par l'Éducation Nationale qui voulait faire un article sur les partenaires de l'établissement lors de la prochaine édition de leur revue "Réau Info".

Cette revue est rédigée par les détenus, pour l'ensemble de l'établissement du CPSF Réau. Au sein de chaque numéro ils mettent un avant un partenaire afin de mieux faire connaître les actions du centre pénitentiaire tant aux détenus qu'au personnel pénitentiaire.

Celui-ci fut diffusé en décembre 2025.



L'association « Grandir ensemble en milieu carcéral » existe depuis le 1er août 2023 et a pour but d'accompagner les parents incarcérés dans leur rôle, dans l'intérêt de leur enfant. En effet, chaque année, 170 000 enfants sont concernés par l'incarcération d'un de leur parent, ce qui les impacte directement.

Tout professionnel en lien direct avec les questions des parents doit être également formé et accompagné.

L'objectif d'accompagner les parents en milieu carcéral est né en 2017 lorsque la fondatrice découvre l'existence des bébés nés auprès de leurs mères incarcérées. Cette rencontre fait naître le désir d'accompagner ces jeunes, avec la conviction que chaque parent doit pouvoir exercer son rôle, même en détention.

En 2022, alors à son comble, elle décide de faire appel à ses collègues professionnels qui partagent les mêmes valeurs, l'objectif est d'accompagner :

- Les parents incarcérés
- Les professionnels en lien direct avec les questions des parents

Toutes ces missions ont comme points communs le souci de :

- La prévention : selon John Bowlby (psychologue) la prévention est préférable à la punition lorsqu'il s'agit de l'attachement entre l'enfant et le parent. Des soins attentifs, une réponse sensible aux besoins de l'enfant et une relation d'attachement sécurisante dès le départ peuvent éviter de nombreux problèmes émotionnels et sociaux ultérieurs à l'enfant et à l'adulte en devenir.
- La réinsertion sociale : penser sa parentalité, le bien-être de son enfant, amener le parent à se questionner sur lui. Réfléchir aux transmissions générationnelles reçues, ce que l'on veut pour son enfant dénoté aussi de soi. Ainsi, cela permet de faire bouger les représentations et participe à la réinsertion en tant que citoyen.

Nous avons ainsi ciblé nos missions en cinq grands champs :

- Accompagner les mères enceintes pour favoriser une rencontre de qualité avec leur enfant à naître.
- Soutenir les mères incarcérées avec leur bébé en naissance en favorisant un développement global harmonieux de celui-ci.
- Aider les parents délinquants (pères et mères) - sans leurs enfants - à préserver un lien solide malgré la distance, pour des retrouvailles apaisées pendant l'incarcération ou après la sortie.
- Accompagner et former le personnel pénitentiaire afin qu'il puisse mieux appréhender les enjeux affectifs et relationnels du lien parent-enfant tout en conciliant leurs missions.
- Enfin, fournir du matériel éducatif aux enfants en nurserie, ce que sont des corrections réalisées par des bénévoles, du matériel acheté à destination personnelle des enfants, ou encore du matériel partagé dans les espaces communs (livres, parcs, etc.).

Ainsi, au sein de l'association nous croyons en deux constats incontournables :

- Tout parent a droit à un accompagnement dans son rôle de parent quelles que soient ses conditions de vie.

Pour cela, nous avons réuni une équipe pluridisciplinaire

issue du champ de l'enfance : éducatrices de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, psychologues spécialisés en milieu carcéral, psychomotriciens, infirmières, infirmières puéricultrices, etc.

L'objectif n'est absolument pas de donner des conseils aux parents et aux professionnels mais plutôt de les outiller en leur transmettant des savoirs académiques, scientifiques et expérimentaux afin qu'ils se saisissent de ces nouvelles informations et puissent ajuster au mieux leur réponse aux besoins des enfants.

Depuis la création de l'association nous intervenons :

- en nurserie à Réau,
- dans plusieurs prisons de France, dans le cadre de « Parcours d'accompagnement à la parentalité » destinés aux parents délinquants qui sont en lien avec leurs enfants) dont Réau,
- et dans 3 établissements différents pour former les personnels pénitentiaires à la parentalité et au développement de l'enfant, dont Réau.

Nous avons formé des jeux, jouets et matériels de poliorcure au CPSF Réau pour la nurserie, les parloirs femmes des hommes, c'est en cours, les UVF et la salle REP.



La nurserie du CPSF

Enfin, il est important pour nous de former les personnels pénitentiaires aussi dans l'intérêt de l'enfant. Bien que la formation des Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (CPIP) prévoie une journée sur le maintien des liens familiaux, ils nous ont confié que c'était insuffisant. En formant les personnels pénitentiaires à la parentalité et au développement de l'enfant on contribue à améliorer leur rôle auprès des personnes placées sous main de justice. Il est ainsi plus facile pour eux d'accompagner une famille sur un temps de parole, un père ou une mère qui va mal à l'issue d'un échange avec son enfant. En les outillant ils gagnent en confiance auprès des détenus ce qui diminue les absences et favorise le travail d'insertion ensemble.

Depuis quand intervenez-vous en détention ?

À Réau ?

C'est avec Réau que nous avons commencé, c'était en mai 2024. L'équipe pénitentiaire s'opposait suite au départ de la nurserie d'une mère et son bébé, car une autre mère restait seule avec son bébé elle aussi. L'équipe craignait que l'incident soit compliqué pour la jeune mère, d'autant que c'était son premier enfant. Nous avons accompagné la mère et son bébé toutes les semaines, jusqu'à l'arrivée d'une deuxième mère ou nous avons espéré nos rencontres à toutes les quinzaines.

Puis nous avons commencé un premier « Parcours d'accompagnement à la parentalité » avec des mères du CPSF. Le plaisir était partagé, les effets attendus réalisés. C'est au cours de ce premier parcours que nous avons eu connaissance du manque de jouets et matériels dans les différents espaces fréquentés par les enfants des détenus. C'est ainsi qu'il y avait une caisse et des membres de l'administration pénitentiaire nous avons repensé ces espaces. Nous avons fait un appel aux dons qui fut un vrai succès ! Maintenant il est question d'en faire autant aux parloirs fréquentés par les hommes, mais ce sont les pénières à l'heure d'écriture de ce texte.

Depuis, nous sommes présents aussi au CD de Melun, en milieu ouvert à la Rochette (en 2024, pas cette année), à SAS de Melun. Nous allons bientôt intervenir au CP de Villetaneuse et à MAF de Versailles.

Sous quelle forme se présentent vos interventions ?

Nous intervenons toujours en binôme : c'est important de garder une attention à tout le monde, et tout c'est plus complexe.

Nous la nurserie c'était (car absent) jusqu'à la nurserie est vides des visites de 2h où à la fois nous discutons avec la maman sur ses préoccupations et à la fois nous écoutons présentes auprès de son bébé. L'accompagnement à grande se développer harmonieusement en lui proposant des activités et du matériel si il ne connaît pas. L'idée était de lui proposer de quoi accompagner son développement motor, sensoriel et cognitif. Les mères étaient très impliquées auprès de leurs enfants et répondant déjà grandement à cela.

Nous nous avons montré comment faire : de la peinture propre avec leur enfant, fatiguer et manipuler du sable magique, de la peinture au point etc.

Après des parents détenus sans leurs enfants, cela se présente sous la forme de « Parcours d'accompagnement à la parentalité ». Cela consiste en 6 sessions de 2h semaine pendant 6 semaines avec un groupe de 7 parents maximum. L'objectif est de montrer de ressources parentales et ce qui fait pouvoir laisser la parole cruciale, et donc privilégier des petits groupes.

Plusieurs thèmes sont abordés :

- Le rôle du parent, la difficulté d'être parent, où la parentalité prend racine, quels regards portés par la société sur l'enfant des dernières années, etc.
- La construction cérébrale et les neurosciences pour comprendre scientifiquement ce qui se passe pour l'enfant qui grandit.
- Quels sont les besoins d'un enfant pour grandir harmonieusement ? Comment y répondre de leur place ?
- L'importance de poser un cadre et des limites à son enfant, même depuis la détention, travailler la légitimité éducatrice.
- Comment on parle de la délinction à son enfant ?
- Enfin, l'importance du jeu tant le développement global de l'enfant que dans la relation à l'adulte, à eux.

Enfin, auprès des personnels pénitentiaires, nous avons une formation petite enfance qui intervient spécifiquement

après d'écouter. Ce sont des journées de formation de 7h, sur 2 thèmes différents :

- Sensibilisation aux enjeux de la parentalité » et
- Sensibilisation aux besoins et développement de l'enfant ».

À quel profil de détenus s'adresse votre association ? Quelles sont les conditions nécessaires ?

Tout parent en lien avec son enfant (parler, téléphone, vidéo, courrier) à toute sa place dans le « Parcours d'accompagnement à la parentalité ». Il nous arrive également d'accompagner des parents qui ne sont pas en lien avec leurs enfants) mais qui sont dans une démarche de renouer les liens.

Quel est le délai de réponse ? Combien de temps durent vos interventions ?

Les Parcours sont organisés par le SPIP et financés conjointement par les SPIP, la DISP, la CAF, les financeurs privés et publics qui nous soutiennent.

Quel bilan dressiez-vous de votre action ? Quelles sont les perspectives de votre Association ?

Le bilan est très positif. Nous sommes toujours très heureux de voir la participation des parents lors de chaque session, l'entraide qu'il y a entre les détenus durant et entre les sessions. Il nous est arrivé de constater que des pères et des mères échangeaient sur le sujet entre les sessions. Nous leur remettons un questionnaire à la fin du Parcours, dont voici quelques informations utiles pour nous :

- 100% des parents interrogés ont trouvé l'accompagnement de l'association pertinent.
- 75% des parents interrogés pensent que la diversité des intervenants leur conviendrait.
- Les thèmes abordés ont été jugés pertinents :
- 100% le thème de la difficulté d'être parent
- 100% le thème de la construction cérébrale
- 75% le thème « quels sont les besoins de l'enfant »
- 75% le thème « comment y répondre »
- 88% le thème « règle, cadre, limite et autorité »
- 88% le thème du jeu.
- 100% des parents pensent que ces accompagnements leur ont permis de mieux comprendre les réactions et besoins de leurs enfants et que ça leur servira également dans leurs relations futures avec eux.

Enfin, 100% pensent que tous ces questionnements soulevés durant tout le parcours leur ont permis une meilleure compréhension d'eux-mêmes en tant qu'enfant par le passé, ou adulte, conjoint et parent présent et absent.

- 100% des parents interrogés recommandent le suivi de ce parcours d'accompagnement aux autres parents détenus.

Nos perspectives ?

Elles sont nombreuses. Nous aimerions tout d'abord pouvoir proposer des temps de « suivi » à l'issue des Parcours, pour que les parents puissent rencontrer à nouveau tous les 3 mois autour d'un thème choisi par les parents accompagnés ? Puis nous aimerions pouvoir proposer ce même Parcours à différents groupes de parents au sein d'un même établissement afin de répondre aux besoins de lieux sur un même établissement avant d'aller en accompagner d'autres sur d'autres prisons.

D'autres Associations

Maintien des liens familiaux

FARAPEJ (Fédération des associations réflexion-association prison et justice)
22, rue Neuve des Boulets 75011 Paris

UFRAMA (Union des fédérations régionales des missions d'accueil des familles et des proches des personnes incarcérées)
16, Avenue Victor Hugo 92220 Bagneux

Personnes isolées, écoute

Courrier de Boval (Association nationale de correspondance avec les détenus)
BP 70039 Paris Cedex 15

Croix-Rouge écoute des détenus (Soutien psychologique par téléphone)
111 (accès direct et gratuit depuis l'établissement)

David et Jonathan Lutte contre l'homophobie et accompagnement des personnes détenues (homosexuelles)
92, rue de Picpus 75012 Paris

Petits frères des pauvres (Enregistrement et accompagnement des personnes âgées, malades et soignées)
33, Avenue Parmentier 75011 Paris

Personnes sans ressources suffisantes

Croix-rouge française Unité de Melun
92, rue des Mâcreaux 77000 Melun

Secours catholique - Caritas France

Santé

AIDES (Aides aux malades, information sur le SIDA et les hépatites)
14, rue Scarducci 93508 Pantin Cedex

Sida Info Service :
108 (accès direct et gratuit depuis l'établissement)

Alcooliques Anonymes
28, rue Campo Formio 75013 Paris

e) Act'Ice - un partenariat essentiel pour développer l'association

Parce qu'il n'est pas évident de faire fonctionner une association sur tous les champs d'expertise que cela requiert, nous avons postulé à l'appel à projet de Naulpalia et Possible sur le dispositif « Act'Ice Développement » en novembre dernier.

Lauréats de la promo #7 de 2026, nous sommes ravis de cet accompagnement de grande qualité avec des professionnels engagés et inspirants ! Merci Act'Ice !

Le parcours d'accompagnement

Act'ice propose depuis 2019 un **accompagnement gratuit de 6 mois**, qui soutient la **structuration des projets d'inclusion des personnes sous main de justice** par le biais de :



f) Des partenaires essentiels pour nous réunir en équipe

Par ailleurs, sans locaux à l'heure actuelle, nous remercions les Centre Paris Anim' et le Hasard Ludique qui nous prêtent régulièrement des locaux pour assurer nos ateliers de travail entre professionnels et bénévoles.

Merci à eux !

**Nous voudrions également remercier nos adhérents, généreux donateurs et bénévoles sans qui ce travail de petite fourmi ne serait pas réalisable !
Encore 1000 mercis à eux !**

7. Les outils de communication de l'association

Le site internet de l'association permet aujourd'hui d'en connaître davantage sur le cœur de nos missions et la genèse de l'association.

www.grandir-ensemble-en-milieu-carceral.org



Il donne aussi la possibilité de soutenir l'association par le biais de l'adhésion et du don en ligne (*tous deux offrant une réduction d'impôts*).

Notre actualité est davantage possible à suivre sur [LinkedIn](#) ou depuis plus récemment, sur [Instagram](#) (bien que nous y soyons moins actifs).

8. Les projets à venir en 2026

8.1 [Un suivi des parents accompagnés](#)

Face aux succès montrés par les questionnaires remis par les parents et les retours des personnels pénitentiaires, les actions sont toutes amenées à être reconduites en 2026.

Par ailleurs, nous n'avons pas pu mettre en œuvre notre souhait d'assurer un suivi des groupes des parents accompagnés durant les « programmes d'accompagnement à la parentalité », faute de financements. Il en est davantage question de déployer ce dispositif en 2026, avec le soutien notamment des SPIP et de la DISP de Paris.

Enfin, nous privilégierons davantage le déploiement de nos actions sur les sites déjà connus plutôt que d'aller à la rencontre de nouveaux. Les parents parlent entre eux, des hommes et des femmes sont venus vers nous pour nous demander d'intégrer le Parcours déjà en cours et ce n'était malheureusement pas possible. Aussi face à la demande et au sens que l'on veut donner à nos actions c'est vers la continuité que nous tendrons plus que la diversité.

8.2 Auprès du personnel pénitentiaire

Les temps de formation continueront, reste encore à en définir les modalités. Il sera sûrement question aussi de pouvoir proposer la formation sur « La sensibilisation des besoins et développement de l'enfant » dans la continuité des premières formations données jusque-là.



Ce sont les temps d'Analyse de Pratiques Professionnelles (APP) qui vont enfin voir le jour et seront destinés aux professionnels ayant suivi la formation sur les enjeux de la parentalité qui marqueront l'année 2026.

8.3 Auprès des partenaires

Ils sont nombreux et globalement :

- Continuer à trouver de nouvelles ressources pour les parents et les personnels pénitentiaires autour de la parentalité.
- Tisser avec eux une vision commune de l'accompagnement de parents PPSMJ ou issus de la prise en charge en milieu carcéral.
- Former les professionnels à l'accompagnement de la parentalité en milieu carcéral, sans distinction (travailleurs sociaux, étudiants, professionnels de l'accompagnement à la parentalité, personnels pénitentiaires de tous corps de métiers, etc.).
- Pérenniser nos financements pour les rendre plus stables et moins chronophages et ainsi mieux évaluer nos perspectives de développement.

8.4 Auprès de l'équipe de l'association

En parallèle des APP qui continueront, nous organisons deux grands moments :

- Une formation de « Sensibilisation aux Auteurs d'Infraction à Caractère Sexuel » qui sera assurée par le CRIAVS, dans leurs locaux.
- Une journée de formation sur « L'impact des violences conjugales sur le développement de l'enfant » qui sera assurée par Elise Mareuil de l'association Pépites, au Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles. Cette journée est destinée à l'équipe, et aussi aux adhérents et aux partenaires financiers et institutionnels de l'association.

L'occasion de réunir tout le monde, échanger, partager et mettre en commun des préoccupations qui nous animent tous. De plus c'est également un temps d'interconnaissance qui n'a jusque-là jamais été possible entre tous.